



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'EAL du 10/06/2023

Début : 10h15

Présents :

Administrateurs EAL: Corinne Le Flochmoan, Anthony Barat, Myriam Essouri Brun,

Équipe EAL : Sandrine Chandelier, Marie Pierre Cadot, Thomas Pestre, Isabelle Blanco

Mairie de Saint Jorioz : Michel Béal, Rosemarie Sorce, Henriette El hage

Mairie de Sévrier : Yves Vanhelmon

Vincent Portmann (FOL 74)

Thomas Samanovic (Repair Café)

Adhérents :

- Activités régulières : 608 dont 286 enfants et 322 adultes
- Ribambelle : 266 enfants
- CLSH : 673 enfants

- ✓ **Rapport moral : voté à l'unanimité**
- ✓ **Rapport d'activités : voté à l'unanimité**

Questions/remarques :

Yves Vanhelmon (Mairie de Sévrier) souligne que la présence d'un animateur de l'EAL sur la pause méridienne à Sevrier est un réel service qui a vraiment un intérêt.

Rosemary Sorce (mairie St Jorioz) confirme le gros succès de la ludothèque (et notamment la soirée Geek du mois de mai) ainsi que l'engouement des associations engagées dans la réalisation du Carnaval en mars.

Thomas Samanovic (association Repair café rive ouest) confirme le succès du repair café depuis son lancement en 2021. La fréquentation est en constante augmentation avec un taux de réparation de 70 %. Plus important encore, cela crée du lien social sur la rive ouest.



✓ **Rapport financier : voté à l'unanimité**

Bilan comptable de l'exercice 2022 présenté par Isabelle Séchaud, expert-comptable (SAS CPS). Madame Séchaud note une stabilisation des comptes avec un excédent de +60 317€ et une trésorerie de 164 833€ (correspondant à 2.8 mois de charge).

Questions/remarques :

Il est demandé de rappeler le nombre de salariés : il est de 26 ce qui représente 16 ETP.

Il est souligné l'excédent de 45 000€ des activités pour tous (quel que soit les activités) ce qui permet d'équilibrer les finances et permet de compenser pour partie les pôles garderie et ALSH déficitaires. Actuellement, le ratio entre adultes et enfants inscrits aux activités est de 50/50.

Corinne Le Flochmoan informe que le comité de présidence réfléchit à revaloriser les contrats engagement éducatif permettant à de jeunes étudiants de travailler en période de vacances scolaires. Cela permettrait de se rapprocher de certaines structures du territoire et d'être ainsi plus juste et plus attractif pour les postulants.

Il est confirmé que les tarifs d'adhésion et d'inscription aux activités sont les mêmes pour toutes les communes de l'entente.

Vincent PORTMANN (FOL 74) conseille de valoriser dans le compte de résultats le bâtiment mis à disposition par la Mairie de Saint Jorioz et les heures des bénévoles.

▪ **Intervention de Mr BEAL, maire de Saint Jorioz :**

Le maire souligne la qualité des 3 rapports présentés, exhaustifs et positifs et tient à féliciter l'énorme travail réalisé par l'équipe et les bénévoles (administrateurs et CA). Ce travail permet à l'EAL de remplir une mission de service public remarquable pour les familles. La Mairie attendait un niveau d'exigence élevé qui a été obtenu.

Monsieur BEAL rappelle la priorité à donner aux enfants et aux adolescents et se félicite du portail famille opérationnel pour septembre 2023. Il souligne la nécessité pour l'EAL et la commune de toujours s'adapter aux besoins et aux changements de la société et insiste sur l'importance des missions éducatives, instructives et d'ouverture au monde de l'EAL pour nos jeunes.

Il informe que la commune mène une réflexion sur le statut des associations face à une situation financière difficile (impact important de l'augmentation du prix de l'énergie).



- **Intervention de Mr Vanhelmon pour la mairie de Sévrier :**

Monsieur Vanhelmon représente la municipalité de Sévrier et tient, par sa présence à cette AG, à témoigner de la solidarité et du soutien de Sévrier. Il transmet à toutes les équipes ses remerciements. La citoyenneté est pour lui une pierre angulaire dans l'éducation des jeunes.

- **Intervention de Mr PORTMANN, FOL 74 :**

Monsieur PORTMANN rejoint les propos sur la citoyenneté et l'éducation qu'il faut renforcer. Il relate la situation difficile pour les associations avec une baisse du nombre d'animateurs suite à la COVID et le passage d'une crise sanitaire à une crise financière. Il est donc important de maintenir cet accompagnement de l'EAL par les communes de la Rive Ouest.

L'assemblée générale ordinaire se termine avec des remerciements de Sandrine CHANDELIER à son équipe et aux membres du CA.

Fin de l'assemblée générale à 11h30.

Suivi d'un pot de l'amitié et de l'inauguration du jardin « graines de pédagogie » par les étudiants de l'ISETA.